



CIRCULAIRE DE RENTREE **ECOLE**

2017-2018

Chers parents,

Vos enfants sont en vacances, l'école est loin de vos esprits, mais voici tout de même des nouvelles de l'Ecole Sainte Trinité.

Rentrée des élèves

Rentrée prévue pour tous : Lun 4 septembre de 8 h 30 à 11 h 45.

Mme Hacquard effectue l'appel puis :

Les enfants sont accueillis dans les classes et apportent leur matériel.

L'enseignante leur distribue les livres à recouvrir, ramasse les fournitures, ils font connaissance du groupe-classe et des locaux.

Pas de classe l'après-midi pour toutes les classes.

Equipe pédagogique

C.P. : Melle Tardivet

C.E.1 : Mme Le Cozic et Mme Mansour

C.E.2 : Mme Stiller

C.M.1 : Mme Mathieu et Madame Pin

C.M.2 : Mme Moreau et Mme Righetti

VACANCES SCOLAIRES

Toussaint :	Du sam 21 octobre au lun 6 nov au matin
Noël :	Du sam 23 décembre au lun 8 janvier au matin
Hiver :	Du sam 24 février au lun 12 mars au matin
Printemps :	Du jeu 26 avril au lun 14 mai au matin (*)

(*) : le calendrier officiel des vacances scolaires prévoit une rentrée, pour notre zone, au lundi 7 mai 2017. Or le mardi 8 et le jeudi 10 sont fériés.

Afin d'éviter de perdre une semaine de classe du fait des jours fériés, il a été décidé de reculer la date du départ en vacances au 25 avril au soir, afin de récupérer les 3 jours de classe de la semaine du 7 mai.

LES HORAIRES

Le matin : Garderie de 7 h 30 à 8h 20, les parents laissent leurs enfants aux portails.

Horaires de classe : Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi.

CP / CE1 : de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h30

CE2 / CM1 / CM2 : de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h30

Institution Sainte Trinité

Etablissement privé d'enseignement catholique sous contrat
Ecole – Collège – Lycée

55, Avenue de Lattre de Tassigny – 13009 Marseille

Tel : 04 91 41 11 98 – Fax : 04 91 41 23 10

Site Internet : www.sainte-trinite.fr / Email : contact@sainte-trinite.fr

Les parents viennent chercher leurs enfants devant la cour du primaire.

Sur le temps de demi-pension, si les parents ne sont pas à l'heure, les enfants seront accueillis à la cantine, et le repas leur sera facturé.

Les enfants qui déjeunent chez eux ne doivent pas revenir à l'école avant 13h20.

Etude du soir : De 16h45 à 18h. Les enfants sont surveillés dans la cour puis accueillis dans une salle de classe du 1aire.

Cette étude est surveillée, les enfants y font leur travail dans le calme mais ce n'est pas du soutien scolaire.

Les CP seront à l'étude avec les autres primaires

Sortie :

A 16h30, les parents viennent chercher leurs enfants devant les cours du primaire.

Vous pouvez demander :

* Soit que votre enfant sorte seul ainsi il vous rejoint au portail (côté Gouffonne ou côté Tassigny).

* Soit qu'il reste dans la cour. Dès 16H45 il ira à l'étude, si vous n'êtes pas là. Après 17h, la garderie vous sera facturée.

Pour les enfants en soutien un autre dispositif sera mis en place et remis aux parents concernés.

CANTINE

La cantine commencera le mardi 5 septembre. Vous pourrez choisir le régime de votre enfant à la rentrée.

Les enfants déjeunent soit au mois « au forfait », soit au ticket. (Veillez toujours au rechargement de cette carte). Si votre enfant est au ticket, vous devez, à l'avance, acheter les repas de cantine à l'accueil.

Quelques informations supplémentaires...

Consultez régulièrement le site de l'Établissement www.sainte-trinite.fr :

Vous trouverez sur **l'Agenda en ligne** toutes les dates à retenir ainsi que les événements de la vie scolaire.

Le Blog vous permet de vous tenir informé et de voir les photos des activités de vos enfants (vous pouvez vous y abonner pour recevoir un mail quand un article est publié)

Le photographe de l'école viendra dès la rentrée dans l'établissement. **Il est donc inutile de faire des photos d'identité.** Merci aux nouveaux d'apporter une vieille photo d'identité pour le jour de la rentrée. Elle sera ensuite remplacée par la nouvelle.

La présence de l'enfant est obligatoire, la photo servant notamment pour le trombinoscope remis aux enseignants.